

Melle Levasseur, engagée comme premier rôle, débutait dans le rôle de Clotilde. Le public l'a beaucoup applaudie et c'était justice. Nous ne la jugerons pas définitivement aujourd'hui, mais nous dirons néanmoins que nous croyons qu'elle fera à Roubaix la campagne de 1866-1867 et qu'elle s'acquittera fort bien de sa tâche; — l'impression qu'elle nous a produite jeudi est tout-à-fait à son avantage; bonne tenue en scène, beaucoup de simplicité dans le jeu, de l'expression dans la physionomie, diction excellente, du naturel; voilà ce qui la distingue; en un mot elle a très bien rempli le rôle de Clotilde. On voit évidemment que Melle Levasseur vient d'un théâtre classé. Nous la jugerons d'ailleurs dans d'autres pièces; nous espérons qu'elle obtiendra comme elle l'a fait hier un grand et légitime succès.

M. Steiner a, comme dans toutes les pièces qu'il joue, du reste, rempli le rôle de Champrose d'une façon vraiment remarquable. On nous pardonnera de nous répéter toujours; mais nous avons employé pour féliciter M. Steiner toutes les expressions élogieuses que renferme le vocabulaire, et M. Steiner ne mérite que des louanges. M. Steiner a été bien secondé par M. Nitsch (Didier), M. Monnier (Fornichet), Mmes de Bleye (Adolphe), Fromont (Jeanne). Melle Servier n'est pas mal dans le rôle de Théodora. La petite Eugénie a gentiment joué le rôle de Fanfan Benoton. Nous lui ferons une petite observation. Il existe certaines expressions qui sont du plus mauvais goût dans la bouche d'une femme et surtout d'un enfant comme la petite Eugénie. Lorsque ces expressions se trouvent dans la pièce, il faut bien les employer; mais il n'est pas convenable qu'on les ajoute; c'est cependant ce qui a eu lieu dans Fanfan Benoton. Nous engageons la petite Eugénie à profiter de cette observation et à ne jamais écouter les mauvais conseils qu'on pourrait lui donner à ce sujet.

BABYLAS.

### THÉÂTRE DE ROUBAIX

Jeu di 29 novembre à 7 heures 1/4.

JEANNE QUI PLEURE et JEANNE QUI RIT, comédie en quatre actes.

UN CHEVEU BLANC, proverbe en un acte.

LE MOULIN A PAROLES.

### Tribunaux

Une misérable petite feuille belge qui a pour nom le *Gretot*, et qui s'est donnée pour mission d'insulter tout ce qu'il y a de sacré en ce monde, vient de trouver une fois de plus grâce devant le jury belge.

Cette feuille diffamatoire et éhontée avait au mois de juillet dernier, publié un article offensant pour des souverains étrangers. Cet article était intitulé : *Ouverture de la chasse aux animaux malfaisants*, et accompagnait d'une gravure représentant un chasseur à la poursuite de quatre très couronnés, personnifiant les trois souverains d'Autriche, de Prusse et d'Italie, alors en guerre, ainsi que l'Empereur Napoléon. L'article se terminait ainsi : « Allez, taya! taya! la chasse est ouverte aux animaux malfaisants; Révolution donne le hallali pieux ! »

Ces excellents jurés belges n'ont vu là qu'une innocente espièglerie!

### FAITS DIVERS

Un fait de guérison cholérique des plus intéressants a été signalé lundi dernier, à l'Académie des sciences, par M. Sainte-Claire Deville. Il s'agissait d'un malade traité à l'hôpital Saint-Antoine, et arrive au dernier degré. Le fait remonte au 27 septembre.

Tous les remèdes ordinaires avaient été vainement employés. La rigidité cadavérique commençait à se manifester. Un professeur agrégé à la Faculté de médecine, le docteur Loracis, demanda alors aux professeurs qui l'entouraient s'il pouvait tenter un essai. Sur leur réponse affirmative, une incision fut faite à la veine du bras du malade et, à l'aide d'un ingénieux appareil, on put injecter dans le corps 400 grammes d'eau chaude à 40 degrés sans laisser entrer le moindre volume d'air.

Des thermomètres placés sous les aisselles, sur le ventre et dans la bouche du sujet, marquaient 26 degrés 8. Après l'opération, ils marquèrent 30 degrés. Dix minutes après, le malade se soulevait, parlait, demandait à boire. Le lendemain il était guéri. M. Deville a nommé ses collègues, MM. Pelouse, Pasteur et Bernard, comme ayant pu juger de la rapidité de la cure. Il est étonnant qu'après un semblable succès, d'autres expériences ne paraissent pas avoir été tentées, et que M. Deville n'ait pas fait connaître plus tôt ce résultat.

— Il est question d'une découverte extrêmement curieuse, d'une force motrice destinée à remplacer la vapeur et faisant marcher une machine sans combustible. Il est probable que l'Exposition de 1867 offrira un spécimen de ce procédé dont l'auteur a demandé audience à l'Empereur.

Nous lisons dans le *Figaro* : « Il vient de se produire un fait mystérieux et très rare, — heureusement.

Un inspecteur des lignes télégraphiques de l'administration centrale de Paris, M. de L..., a disparu depuis plusieurs jours. Qu'est-il devenu ? ou est-il ? mort ou vivant ? On ne sait.

On a fait et on continue les recherches les plus actives de tous les côtés. Le télégraphe a joué dans toutes les directions, on cherche on fouille, on s'enquiert, on demande. — Ried.

M. de L... est introuvable jusqu'ici.

— On écrit de Dresde au *Journal des Débats* :

« Les événements politiques empêchent pas l'opinion publique de se préoccuper vivement d'une affaire judiciaire que l'on instruit minutieusement, et qui a causé ici un profond émoi lorsqu'elle a été connue; elle a du reste une analogie frappante avec des procès tristement célèbres jugés en France. La profession si honorable qu'exerce l'inculpé, du moins la personne contre laquelle une instruction est suivie, ne contribue pas peu à augmenter encore l'intérêt que cette affaire offre déjà par elle-même. Il n'est pas ordinaire, en effet, de voir un avocat accusé d'avoir empoisonné sa femme dans le but de bénéficier de contrats d'assurance sur la vie. C'est pourtant ce qui aurait eu lieu s'il faut en croire les assertions de la compagnie Germania, de Stettin, puisque c'est sur ses dénonciations que la justice se trouve saisie aujourd'hui.

L'avocat M... avait contracté avec diverses Compagnies des assurances sur la vie de sa femme pour une somme s'élevant en totalité à 24,000 thalers (environ 90,000 fr.). Peu de temps après la signature des polices d'assurance, Mme M... mourut subitement. On se conforma aux clauses des polices, lesquelles exigeaient que l'enterrement de la défunte n'eût lieu qu'après une autopsie. Ces formalités étant accomplies, M... pouvait croire que toutes les difficultés étaient applanies lorsque, huit ou dix jours après les obsèques, le directeur de la Compagnie Germania sollicita et obtint l'exhumation du corps de la défunte.

Cette opération, qui eut lieu, du reste, en présence du procureur général, avait pour but de chercher s'il n'existait pas des traces d'empoisonnement. Il paraît que le résultat fut négatif; néanmoins, on ne s'est pas pour satisfait et l'on envoya une partie de l'estomac de Mme M... à un chimiste de Berlin, le docteur Sonneuschein.

L'expert aurait trouvé des traces d'aigreur de morphine, poison végétal qui devient si redoutable entre les mains d'un criminel de la nature d'un Castaing, docteur trop malheureusement célèbre chez vous.

L'avocat M... a été en conséquence arrêté preventivement, et une instruction fut requise.

Si nous devons ajouter foi aux bruits qui circulent depuis peu, on aurait découvert que M... s'était livré dans ces derniers temps à des spéculations dont les résultats avaient été désastreux pour lui. Sa position de fortune était tellement embarrassée, que la presque totalité des sommes que les Compagnies d'assurances devaient lui payer, par suite de la mort de sa femme, se trouvait frappée d'opposition par des créanciers.

Ce ne sont là bien entendu que des on dit, que la fin de l'instruction démontrera vrais ou faux. Mais ils vous permettent de juger dès à présent à quel point la curiosité publique est éveillée à l'occasion de cette cause criminelle.

Le *Journal de Saône-et-Loire* contient le récit d'un crime atroce ou peut-être d'un acte de folie. C'est à la justice qu'il appartient de décider la question :

Dans la nuit du 13 novembre, la femme Villers, née Marguerite Moreau, quittait le domicile de son mari, propriétaire cultivateur aux Sertines, hameau de Lugny, emportant sur ses bras sa petite fille âgée de deux ans. Le surlendemain, un parent de cette femme la rencontrait vaguant dans la campagne, mais n'ayant plus l'enfant qu'elle avait emporté.

Des voisins survinrent; l'idée d'un crime apparut dans tous les esprits, et bientôt la femme Villers avoua que cette supposition n'était que trop fondée. Après avoir, le 13 novembre, quitté le domicile de son mari, elle s'était dirigée vers la rivière de la Baisse, et arrivée sur les bords d'une mare, près du bois de la Cure, elle avait plongé sa petite fille dans l'eau, et, de ses deux mains, dont l'une pesait sur la tête et l'autre sur les jambes de l'innocente créature, elle l'avait maintenue ainsi pendant plus d'un quart d'heure.

L'enfant noyée, la mère s'était éloignée, et n'osant plus réparaître devant son mari, elle était restée dans les champs jusqu'au moment où elle avait été rencontrée par son oncle.

Pour expliquer son crime, cette malheureuse, qui a donné elle-même ces horribles détails, a allégué que, dans une position voisine de la misère, son mari l'obligeait chaque jour à porter son enfant dans les champs où elle allait travailler, et elle craignait qu'elle ne prit froid.

— On lit dans le *Moniteur de l'Algérie* du 22 :

« Il existe parmi les Arabes certaines coutumes dont il ne convient de se départir malgré les effets funestes qui en résultent.

Lorsqu'un indigène a dans son troupeau un animal malade, et qu'il n'espère plus guérir, il s'empresse de l'abattre et d'en débiter la viande.

Cette déplorable habitude vient de causer dans la commune de la Rassouta, au houch Ben Assof, un malheur épouvantable.

Vingt-quatre indigènes ont succombé après avoir mangé de la viande d'une vache que l'on soupçonne avoir été atteinte d'une affection charbonneuse.

M. le docteur Payn, prévenu de ces faits, s'est transporté le 16 sur les lieux et a reconnu un empoisonnement causé par une alimentation malsaine.

M. le maire de la commune de la Rassouta s'est empressé d'aller visiter les malades qui ont survécu et de leur distribuer des secours.

— On annonce qu'il vient de mourir en Suisse, un vieillard du nom de Stoffel, qui était âgé de 111 ans. Son père et son aïeul ont vécu le même espace de temps; il laisse un orphelin de 70 ans. Ceci nous rappelle une anecdote arrivée au général Mac Clellan, qui dans une de ses tournées, ayant rencontré un centenaire, pleurant sur la porte de sa cabane, s'approcha de lui avec respect et lui demanda la cause de ses pleurs. Je pleure, lui dit le patriarche, parce que mon père m'a battu. Mac Clellan ayant demandé à voir le père, trouva un autre patriarche de 122 ans. Pourquoi avez-vous battu votre fils, lui demanda le jeune général avec intérêt ? Parcequ'il a manqué de respect à sa grand-mère.

— Voici un fait de banditisme qui fait frémir, et qui nous est signalé par le *Courrier des Etats Unis* :

On mande de Louisville à la date du 8 novembre :

Le train parti d'ici hier à cinq heures de l'après-midi pour Nashville a été criminellement jeté hors de la voie de Sing-Sing Creek. Le mécanicien a été grièvement blessé, et, aux dernières nouvelles, le chauffeur n'avait pas été retrouvé. Le wagon de l'Adams express et celui des fumiers ont été brûlés et les voyageurs ont été dévalisés.

Seconde dépêche : Franklin (Kentucky), 8 nov. De nouveaux renseignements sur le crime du chemin de fer de Louisville à Nashville font savoir que le train a été culbuté ce matin à dix heures, à trois mille et demi de cette ville, par une bande de voleurs au nombre de dix à douze. La machine a roulé deux fois sur elle-même en tombant d'un talus de trente pieds de haut. Le messenger de l'Adams express a failli être brûlé viv.

Après avoir volé aux voyageurs des valeurs évaluées à 2,500 dollars en argent, montres, bijoux, etc., les brigands ont quitté la place, s'enfuyant dans la direction de l'est. Ils avaient le visage noir et étaient de visages de manière à ne pouvoir être reconnus. Une troupe de gens armés sont partis ce matin à leur poursuite.

Voilà assurément un des crimes les plus atroces qui aient été commis depuis longtemps. Par un miracle singulier, aucun des voyageurs n'a été blessé grièvement; mais les malheurs possibles en pareil cas ont été incalculables. Nous ne pensons pas pourtant que l'on s'émue beaucoup ici et nous gagerions presque que demain on n'en parlera plus.

— Nous lisons dans les journaux espagnols :

« Don Mariano Castillo a fait la prédiction suivante à propos de la pluie d'étoiles de la nuit du 13 au 14 :

« Quoiqu'il me semble que ce phénomène ait été purement naturel, je crois que l'on annonce pour la présente année des frois plus rigoureux et plus généraux que tous ceux qu'on a ressentis dans ce siècle, accompagnés de vents très forts et de neiges abondantes. Il est le résultat de mes calculs.

Saragosse, 19 novembre 1866.

MARIANO CASTILLO. Plusieurs semaines avant qu'on fût à même de voir à Madrid le phénomène céleste qui s'est produit dans la nuit du 12 au 13, cette pluie d'étoiles a été remarquée à la Havane, où elle a été beaucoup plus considérable qu'en Europe.

— Une feuille financière annonce que les locations, en vue de l'Exposition, s'élèvent dans une progression très rapide qui doit améliorer considérablement la situation de la Compagnie immobilière. Ainsi, le boulevard Malesherbes et la rue Scribe sont déjà presque intégralement loués. Au boulevard Malesherbes, il n'y aurait plus que trois appartements inoccupés. Au boulevard du Prince Eugène, où bien des immeubles sont à peine achevés depuis quelques semaines, sur 4,800,000 francs, qui seront le maximum prévu des locations, celles déjà effectuées dépasseraient 1,300,000 fr.

M. de Lamartine corrigeant pour le *Moniteur* l'épreuve d'un de ses discours ajouta en regard d'un passage saillant : « N'y a-t-il pas eu ici une sensation prolongée ? » Cette interrogation, toute confidentielle, ne fut pas comprise par le correcteur, qui l'intercala textuellement, et le lendemain les lecteurs du journal officiel trouvaient dans l'allocation de M. de Lamartine cette phrase singulière qui pourrait passer pour une épigramme : « N'y a-t-il pas un ici une sensation prolongée ? »

C'est en visitant l'Usine de Noisiel, spécialement consacrée à la fabrication du CHOCOLAT MENIER, qu'on peut se rendre compte des soins inusités apportés à la préparation de cet aliment :

Cacaos de premier choix, achetés directement dans les pays de production par des agents spéciaux, ou provenant en partie des plantations du VALLE MENIER, au Nicaragua.

Machines hydrauliques et à vapeur, d'une force de deux cents chevaux, outillage considérable de machines, broyeurs de différentes formes, tout en granit, faites exprès dans les dépendances de l'usine.

Ateliers où les cacaos sont choisis et triés avec le plus grand soin.

Vastes emplacements où le chocolat est refroidi sur des tables de marbre.

Chemins de fer mettant tous les ateliers des divers bâtiments en communication.

Personnel de plus de 300 ouvriers, hommes et femmes, employés au triage des cacaos et à leur torréfaction, au broyage et au pesage du chocolat, au pliage des tablettes et à la mise en caisse, chaque jour de 8 à 10,000 kilogrammes.

Comme on le voit, rien n'a été négligé pour que le CHOCOLAT-MENIER soit préparé dans des conditions exceptionnelles qui permettent d'offrir aux consommateurs à un prix modéré, un produit excellent que personne ne peut faire meilleur. 6435

Nous recommandons à nos abonnés une charmante publication, le *Journal des Familles*, à laquelle ils peuvent souscrire dans des conditions extrêmement favorables. (VOIR AUX ANNONCES).

### COMMERCE

Havre, 26 novembre.

Cotons. — Nous ouvrons la semaine sur place avec une forte demande de consommation, et les prix se tendent pour les Amériques. Il faut voir le très bas Louisiana de 160 à 162 fr. 50. Les cotons de l'Inde surtout sont très demandés, et ils obtiennent une faveur de pleinement 2 fr. 50, parfois même de 3 fr.

Les ventes notées à quatre heures vont à 3,034 b., dont seulement 200 b. à livrer, les Bengale à 92 fr. 50, des Louisiana sur mars, à 160 fr.

Laines. — Nous avons une bonne petite demande en provenances de la Plata, et on a de nouveau traité 24 b. Buenos-Ayres en suite de 1 fr. 95 à 2 fr. 10, 8 b. Monte-Video dit de 1 fr. 35 à 1 fr. 72 1/2, et 9 b. Entre-Rios dit à 1 fr. 75.

New York, 24 novembre (par câble) Coton : On paie le middling Upland 34 c.

Bombay, 23 novembre.

(Dépêche de MM. H. Clason et Co.) Coton : Dhollerah, 270 R. ou 107 fr., coté et fret; Omrawuttee, 265 R. ou 105 à 106 fr.

Embarquements de la quinzaine, seulement 7,000 balles.

Fret : 20 sh. Change : 2 sh. 0 3/8

Liverpool, 26 novembre.

Ventes : 10,000 balles.

Tendance ferme.

Middling Upland, 14 1/8 deniers la livre angl. (453 grammes).

Middling Nouvelle Orléans, 14 3/4 den., dito.

Jumel égyptien, 16 1/2 deniers, dito.

Broach, 8 1/2 deniers, dito.

Oomra, 8 1/4 deniers, dito.

Smyrne, 40 3/4 deniers, dito.

Marseille, 26 novembre.

Laines. — Détaillées; en baisse.

Cotons. — Légère amélioration.

Soies. — Bengale, 65 fr. le kil.

Alexandrie, 23 novembre.

(Dépêche de MM. J. Claude et Co, représentés au Havre, par MM. Pasch et de Liser.)

Coton fully fair machine disponible, 27 tallars ou 192 50 rendu à Marseille; à livrer en décembre, 190 fr.

### REVUE AGRICOLE.

La semaine dernière a vu s'accroître encore le cours ascensionnel des céréales; les détenteurs motivent leurs prétentions croissantes sur cette opinion que les importations annoncées ne suffiront pas pour couvrir le déficit de notre récolte. Voici en quels termes une feuille spéciale s'exprime à l'appui de cette opinion :

« La mer Noire est certes un entrepôt de blés des plus importants, mais cet entrepôt n'est pas inépuisable, quand deux pays comme la France et l'Angleterre y opèrent. Les statistiques, en admettant leur exactitude, ne permettent pas de compter sur plus de 6 millions d'hectolitres en blé tendre ou en blé dur. Qu'est-ce que 6 millions quand l'Angleterre tous les ans a besoin pour elle seule, de 12 ou 15 millions d'hectolitres ? La belle récolte en Hongrie fait supposer qu'on pourra exporter un million et demi d'hectolitres. Enfin, la Prusse, par la Baltique ou par la mer du Nord, pourra livrer tant en hiver qu'au printemps, de 8 à 4 millions d'hectolitres. L'Espagne est vide, on n'en parle plus. Voilà donc, en prenant le chiffre fort des exportations, un total de 10 à 12 millions d'hectolitres pour couvrir les besoins de l'Angleterre. Et la France ! S'il est vrai, comme nous croyons qu'on n'en doute plus, que la récolte ait laissé un déficit, où prendra-t-elle son manquant ? L'Amérique est impuissante à nous envoyer du blé, à moins de le payer bien cher.

« Pour des gens qui calculent, on comprend donc que les marchés anglais soient en hausse, et que le commerce ait acheté avec vigueur sur tous les points où il y avait du blé à vendre. Nous avons laissé passer nos voisins les premiers, on verra à printemps quels seront nos vendeurs sur les ports de la Baltique et de la mer Noire, si ce ne sont pas plutôt les Anglais que les Prussiens et les Russes. »

Nous croyons que les appréciations que nous venons de reproduire sont entachées de pessimisme et que, par exemple, le chiffre des exportations que pourront effectuer la Russie et la Hongrie est de beaucoup supérieur à celui que l'on mentionne. Toutefois, on ne peut se dissimuler que ces mêmes opinions pessimistes l'emportent en ce moment, dans la balance. Aussi voyons nous les formes de consommation tenues à la halle de Paris de 72 à 75 fr. le sac de 157 kil.; et les blés varier de 39,50 à 43 fr. 50, le sac de 120 kil.; selon qualité. La hausse se reproduit éga-

lement dans nos ports et sur les marchés des départements. Les mêmes grains suivent le mouvement; le seigle est toujours rare et vaut 39 fr. 75 les 115 kil.; les orges se placent de 22,50 à 24 fr. les 100 kil.; les avoines sont plus recherchées et se paient selon provenance, de 21 à 24 fr. 25.

Les arrivages sont abondants à Bercy; mais les affaires sont, en général, modérément actives. Quant aux spiritueux, ils voient leurs cours s'améliorer; le 3/6 du Nord est tenu de 65 à 66 fr., celui du Languedoc de 87 à 88 fr. l'hectolitre.

Les huiles sont décidément très calmes; le courant du mois est à 101,50, la graine à 28 l'hectolitre.

Les sucres sont en hausse; brut disponible, 87 fr.; raffinés, de 126 à 129, les 100 kil.

Les bestiaux se vendent facilement et en hausse à Sceaux et à Poissy.

CH. HAVAS.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 novembre.

Une réaction sensible sur les bas cours de vendredi et de samedi derniers a eu lieu aujourd'hui. Dès le début, les dispositions étaient meilleures et elles se sont maintenues jusqu'à la fin de la bourse. Mais les affaires ont été très calmes. Les consolidés anglais sont vendus sans changement à 88 3/8 à 1/2. La rente a monté de 69,50 à 69,67 1/2 et l'italien de 56,05 à 56,25.

Le Turc est à 34 fr., le mexicain a fléchi à 20 1/2. Le Mobilier s'est relevé de 392,75. L'Espagnol a ouvert à 320. Il n'y a pas de changement notable sur les chemins. Les transatlantiques ont repris à 502,50 et l'immobilière à 397,50.

Cours moyen du comptant à 0/0 69 60 à 1/2 98 20.

Banque de France 3625

Crédit foncier 1380.

### COURS DE LA BOURSE

Du 27 novembre 1866.

Cours de ce jour	Cours précédent	
3 0/0.....	69 60 — 3 0/0.....	69 60
2 0/0.....	98 30 — 1/2 0/0.....	98 20

### TIRAGE DÉFINITIF

révo-ablement fixé par ARRÊTÉ PREFECTORAL AU 30 NOVEMBRE PRÉSENT

MS

Loterie municipale Ville des ANDELYS.

Tirage public du

GROS LOT DE 100000 fr.

et de tous autres lots promis.

Grands Loteries du Bureau-Exactitude: Pour tout

Chances de Gain des GRANDS TIRAGES DÉFINITIFS, adresser CINQ francs

en mandat-poste ou timbres-poste au directeur du BUREAU-EXACTITUDE, rue RIVOLI, 68, Paris, et on recevra, par retour du courrier,

VINGT BILLETS pour TOUTES CHANCES, compris 3 lots de 100000 fr. et un de 150000

On peut donc, pour CINQ francs, gagner 100,000—100,000—100,000—150,000

28n. 6425

### ANNONCES

(Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance).

### Publications légales

#### Formation de Société.

M. Théodore Fievet, employé de commerce, demeurant à Watrellos : Et une autre personne dénommée au contrat :

Ont formé entre eux une société en nom collectif à l'égard de M. Fievet et en commandite seulement à l'égard de l'autre personne ;

Cette société a pour objet la fabrication et la vente des étoffes dites de Roubaix ; Elle est contractée pour douze années consécutives qui ont commencé à courir le premier novembre mil huit cent soixante-six et finiront le premier novembre mil huit cent soixante-dix-huit ;

Son siège social a été fixé à Roubaix, rue du Pays, numéro quatre.

La signature et la raison sociales seront : TH<sup>r</sup> FÉVET ET C<sup>ie</sup>;

M. Fievet aura seul la gestion et l'administration de la société, il aura également seul la signature sociale dont il ne pourra faire usage que pour les affaires de la société ;

Le montant de la commandite est de cent mille francs en espèces, à verser au fur et à mesure des besoins de la société.

#### Séparations de corps

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de Lille le seize novembre 1866, enregistré.

Il appert :

Que la dame Euproisne Bedu, épouse du sieur Jean-Louis Dumortier, contre-maître, demeurant à Tourcoing, a été déclarée séparée de corps d'avec son mari.

#### Séparations de biens

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de Lille, le dix novembre mil huit cent soixante-six, enregistré ;

Il appert :

Que la dame Julie Placé, épouse du sieur Pierre Desorgher, commerçant avec lequel elle demeure à Roubaix ; A été déclarée séparée de biens d'avec son mari.